

Ministère de l'Intérieur  
Préfecture du Calvados

**ANNEXE 3 – Règles de présentation des plis sous film plastique**

La présentation des plis plastifiés obéit aux conditions suivantes :

**Zonage :**

Les faces des envois sont découpées suivants plusieurs zones restrictives communément appelées :

N°	NOM	PROPRIÉTÉS
1	Zone adresse du destinataire	<ul style="list-style-type: none"><li>– Vis-à-vis du sens d'introduction dans la machine, le sens d'écriture de l'adresse doit être de la gauche vers la droite.</li><li>– Inclinaison du bloc adresse inférieure à 5°</li><li>– Couleur de fond unie avec une réflectance de fond supérieure à 50% (réf. Norme EN 13619 :2002) et liste des couleurs acceptées (cf. guide pratique PF).</li></ul>
2	Zone de silence	<ul style="list-style-type: none"><li>– Vierge de toute mention ou graphisme.</li><li>– Couleur de fond unie avec une réflectance de fond supérieure à 50% (réf. Norme EN 13619 :2002) et liste des couleurs acceptées (cf. guide pratique PF).</li></ul>
3	Zone d'affranchissement	<ul style="list-style-type: none"><li>– Positionnée en haut à droite.</li></ul>
4	Zone client	<ul style="list-style-type: none"><li>– À disposition de l'expéditeur.</li></ul>
5	Zone adresse expéditeur	<ul style="list-style-type: none"><li>– Contenue dans la zone client.</li><li>– Plus long côté de la zone adresse expéditeur parallèle au plus long côté de l'enveloppe.</li><li>– Positionnée de préférence en haut à gauche en mode paysage et en bas à gauche en mode portrait.</li></ul>

Le verso est désigné communément la face comportant la patte de fermeture de l'enveloppe. Le recto désigne par conséquent l'autre face.

Seule la zone client peut apparaître simultanément sur les deux faces (recto ou verso), les autres zones doivent impérativement apparaître sur la même face.

Les différentes mentions – à l’exception du pavé d’adressage et du référencement du pli – peuvent être imprimées en bandeau continu. Le bloc « adressage et le référencement du pli » doit être impérativement réalisé selon les modalités suivantes :

**Commune ou arrondissement / numéro du bureau de vote / numéro d’électeur**  
**nom patronymique prénoms**  
**nom marital nom d’usage**  
**complément adresse**  
**numéro qual dénomination rue libellé rue**  
**code postal ville**

**code\_routage**

**Qualité de la solution de filmage utilisée :**

- La résistance du film doit être en rapport avec le poids de l’objet. Par ex., pour les objets de moins de 250 g : film PE-BD, épaisseur mini 20 $\mu$  ; film PE-HD, épaisseur mini 14 $\mu$ ,
- Pouvoir de glissement : moyen glissant (CFS: 0,3 à 0,5),
- En cas d’impression du bloc adresse sur bandeau, opacité du bandeau mini de 50%, impression en noir avec un contraste mini de 40%,
- Façonnage : fermeture correcte des plis par collage ou thermo-formage (résistance mécanique de la fermeture au moins égale à 80% de la résistance mécanique du film), Bavettes (ou zone libres du film) max de 20 mm,

**Lotissement et prise en charge par la poste :**

- Afin de garantir les délais et la tenue sur champ dans les contenants fournis par la Poste des plis mis sous film, le titulaire du marché ajoute le code routage sur la ligne 6 (du pavé adresse), puis trie par liasse (min 600g / max 3 kgs).
- La constitution des contenants (boite cartons ou caissettes) avec étiquetage est de la responsabilité des routeurs.

FORMAT A4 – PRÉSENTATION EN MODE PORTRAIT (données en mm)

